

Technicien de laboratoire

Placé sous l'autorité du chef d'établissement, le technicien de laboratoire assiste les enseignants de sciences physiques et sciences de la vie et de la terre du collège et du lycée.

Tâches principales

- Sortir, installer, nettoyer et ranger les matériels et produits destinés aux expériences et aux travaux de sciences ;
- Installer, réaliser et tester les dispositifs expérimentaux sur indication des enseignants ;
- Assister les enseignants pendant les travaux pratiques ;
- Entretenir le matériel et en contrôler la qualité de fonctionnement ;
- Organiser, ranger et nettoyer les locaux (laboratoire et réserves de matériels)
- Veiller au strict respect des règles d'hygiène et de sécurité dans la manipulation et le stockage des produits dangereux.
- Gérer les stocks de produits et de matériels en concertation étroite avec l'équipe enseignante.
- Signaler les matériels défectueux

Compétences

- Etre autonome ;
- Etre organisé et rigoureux ;
- Etre capable de communiquer et de rendre compte ;
- Etre polyvalent dans une activité qui s'exerce dans le laboratoire de chimie, de physique et de biologie.
- Posséder une maîtrise des outils informatiques de base ;
- S'intégrer dans une démarche de formation continue
- Etre francophone